

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 14 h 45, à la salle 203 de l'édifice Louis-Lepage (754, rue Saint-Pierre)

INFORMATION

SUJET

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
- 3.

4. DÉPÔTS

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS

7. DIRECTION GÉNÉRALE

8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 10.1. REC Autorisation et signature de la *Convention collective 2019-2025* suite à l'entente de principe intervenue entre la Ville de Terrebonne et la Fraternité des policiers de la Ville de Terrebonne inc.

11. DIRECTION DE LA POLICE

12. DIRECTION DE L'INCENDIE

13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

14. DIRECTION DU GÉNIE

15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

19. AFFAIRES NOUVELLES

20. LEVÉE DE LA SÉANCE